

Initiative populaire « Fumée passive et santé »

**Pour la protection de toutes et tous contre l'exposition à la fumée de tabac
dans les lieux publics intérieurs ou fermés**

Communiqué de presse – Mardi 3 mai 2005

Demain 4 mai, l'annonce dans la Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève donnera le départ de la récolte de signatures pour cette Initiative, annexée avec son argumentaire à la présente. Des stands seront à la disposition des genevoises et des genevois en différents lieux du Canton.

Diverses expériences passées dans certains cantons suisses (St-Gall, par exemple) démontrent à l'évidence un décalage entre la volonté de la population d'être protégé de l'exposition à la fumée passive et la prise en considération de celle-ci par une majorité de la classe politique.

Le Comité d'Initiative prend note du projet de Loi déposé au Grand Conseil genevois, le 5 avril dernier, mais en raison des connaissances actuelles et des besoins urgents de protéger la population, il n'est plus temps de tergiverser, mais d'agir en donnant à la population l'occasion de se prononcer démocratiquement sur ce sujet prioritaire de santé publique.

Ce qui est possible à Dublin, à Rome ou à Stockholm l'est aussi à Genève !

Notre Comité est composé de citoyennes et citoyens qui se veulent au-dessus de tout clivage politique. Ce Comité s'inscrit dans la démarche de la Convention-Cadre de l'OMS, signée par 168 pays dont la Suisse.

Un Comité de soutien est en voie de constitution. Il réunit déjà deux associations genevoises spécifiques à la prévention du tabagisme (CIPRET-Genève et OxyGenève), et comprendra toutes autres organisations et personnalités soutenant notre but.

Pour le Comité d'initiative



Jean Barth

Annexes : mentionnée + références scientifiques.

Renseignements complémentaires :

Jean-Barth
Téléphone 022 735 03 62